

Nov 18 No 10

LE COR DE CHASSE

BULLETIN PERIODIQUE
DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



DE JACHTHOORN

PERIODISCH TIJDSCHRIFT
VAN DE NATIONALE VERENIGING DER JAGERS TE VOET

Mars 1973

N° 10

De Cor de l'apasse

Bulletin périodique de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

Rédaction : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

S O M M A I R E

I N H O U D

Pages

- Assemblée Générale	2 à 9
- Banquet Familial	10 à 11
- Echos de la journée du 20 janvier	12
- Circulaire Philatélique	13 à 15
- recrutement - Relations publiques - Action Sociale	16 à 20
- CHASSEURS	21 à 25
- Communiqué à nos Membres	26 à 29

De Yachtboer

Periodisch tijdschrift van de Nationale Vereniging der Jagers te Voet

Redactie : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

Maart 1973

N° 10

Notre Assemblée

Généralité 1973

Samedi 20 janvier 1973 à la Maison du Soldat à CHARLEROI.

Les Chasseurs arrivent par groupes ; des amis se retrouvent. On entend une réflexion : "J'ai bien fait de venir à cette Assemblée, j'ai retrouvé un camarade de Régiment que je n'avais plus vu depuis la Libération".

Les Membres du Comité distribuent des cartes de membres et inscrivent les nouveaux. Le Gérant de l'Etablissement, ancien Chasseur, n'était pas encore membre!!!!

Petit à Petit les assistants gagnent la salle du 1er étage où la séance commence à 10.00 h précise.

Le Président prend la parole et souhaite la bienvenue aux participants en les remerciant de leur présence (environ 100 membres présents).

Il s'adresse au Lieutenant-Colonel WALEY pour le remercier de l'action qu'il a menée et qu'il continue à mener pour le sauvetage du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, menacé de suppression. Le Chef de Corps répond que son Régiment est sauvé à 99 %, mais qu'il faut rester vigilant et prêt à intervenir en cas de nouvelles menaces ; et il signale que l'appui de nombreuses personnalités et de nombreux groupement est acquis au Régiment. Il remercie tout particulièrement Mr LAVAL, Président de la Fraternelle des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs à Pied 1914-1918 qui a orchestré les interventions officielles des Fraternelles des Anciens de TOUS les Régiments de Chasseurs à Pied.

- Le trésorier communique la situation des comptes pour 1972. La caisse commence à s'étoffer quelque peu grâce à l'augmentation du nombre de membres qui paient leur cotisation. Grâce aussi au bénéfice réalisé par l'Exposition Philatélique dont nous parlons dans la circulaire jointe à ce bulletin. Un grand merci à notre ami Richard DETHIEN, responsable de la Section Philatélique et responsable du succès de l'Exposition. Il pense déjà à la prochaine.

- Après vérification et approbation des comptes, décharge est donnée aux Administrateurs.

Bulletin des activités en 1972

15 janvier 1972 : Assemblée Générale et Banquet Familial

L'Assemblée s'est déroulée dans un magnifique Esprit Chasseur mais c'est surtout le Banquet qui eut un succès bien sympathique. 172 personnes (membres et famille) avaient pris place au Mess des Sous-Officiers du 2^{me} Chasseurs. Tout fut parfait et surtout l'ambiance.

10 janvier 1972 : à la Caserne Trésignies :

Remise des insignes aux recrues de Novembre et Décembre 1971 du 2^{me} Chasseurs.

En présence des familles des recrues, les invités du Chef de Corps, parmi lesquels notre Président, furent invités à remettre l'insigne de Chasseur aux recrues terminant leur instruction. Le matin même, les Commandants de Compagnie avaient remis aux nouveaux Chasseurs la carte de membre effectif offerte par l'Amicale et valable jusqu'au 31 décembre 1972.

Signalons à cette occasion que 18 (dix-huit) d'entre ces nouveaux Chasseurs se sont réinscrits à l'Amicale dès leur démobilisation et ont versé leur cotisation de 100 frs. Nous les remercions pour leur fidélité et nous espérons que d'autres suivront.

Le soir, à 19.30 h, plusieurs membres de l'Amicale ont répondu à l'invitation lancée par les organisateurs et ont assisté avec leur famille à la Soirée dansante des Chasseurs, donnée à la Maison du Soldat, à l'occasion de cette remise d'insignes. Soirée très sympathique!!

2 juillet 1972 : à EPPEGEM;

Le Président assiste à la Journée des Section F.N.C. d'EPPEGEM et de CHARLEROI.

3 septembre 1972. "Journée des Chasseurs à PONT-BRULÉ et EPPEGEM".

Cette journée a remporté un grand succès : environ 80 (quatre-vingt)

membres étaient présents aux cérémonies, dont 46 partis de CHARLEROI en autocar. Avec nos invités et nos amis des Fraternelles, nous étions 142 à table pour le Banquet Fraternel, organisé d'une façon parfaite grâce à l'aide de la Section F.N.C. d'EPPEGEM. Une brillante réception nous a été offerte par l'Administration Communale.

La présence à PONT-BRULE et à EPPEGEM du glorieux drapeau du 2^e Ch fut pour beaucoup dans la réussite de la journée. Nous adressons nos plus vifs remerciements au Lieutenant-Colonel WALEM pour cette présence et pour la représentation massive du Régiment à nos cérémonies.

Du 13 au 16 septembre 1972 :

L'Amicale a participé activement aux cérémonies des Fastes et à la Commémoration du Centenaire du Drapeau du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied et plus spécialement au défilé et à la Soirée des Chasseurs du 14. C'est la première fois que des Anciens participent à un défilé du Régiment : cette manifestation est à reprendre pour cette année, avec des améliorations bien entendu, car en 1972 le défilé des Anciens était un peu improvisé. Si tout le monde y met un peu de bonne volonté, il y a moyen de faire beaucoup mieux.

Nous parlons, d'autre part, de l'Exposition Philatélique qui a duré du 15 au 17 septembre. En même temps et dans la même salle du Palais des Beaux-Arts eurent lieu deux autres Expositions qui remportèrent également beaucoup de succès : une Exposition de peintures militaires réalisée grâce à l'aide de Mr ROUSSEAU, Directeur artistique et culturel du Palais des Beaux-Arts et une Exposition de Souvenirs du 2^e Ch organisée par notre Président grâce au concours de quelques Anciens et de quelques membres du Cadre du Régiment.

En cours d'année l'Amicale fut représentée par une délégation et le Drapeau aux principales Cérémonies Patriotiques organisées par le Comité de Liaison de Charleroi.

Projets pour l'année 1973

a. Intensification du recrutement surtout auprès des jeunes.

Il faut pour cela commencer la propagande en faveur de notre Amicale

dès l'entrée sous les armes des jeunes recrues. Seul le Cadre du Régiment peut nous aider dans cette action : le Chef de Corps, quelques Officiers, quelques Sous-Officiers et quelques Chasseurs nous sont acquis mais il faut convaincre les autres : ce sera notre action principale en 1973.

Au cours de mois de février 175 cartes de membres ont été remises aux recrues de novembre et décembre 1972, ayant terminé leur instruction et ayant reçu leur insigne. Ces "nouveaux Chasseurs" sont donc membre effectif à part entière jusqu'au 31 décembre 1973.

b. Participation aux principales Cérémonies patriotiques ayant lieu à CHARLEROI et dans la région.

c. Prise de contact plus poussée avec :

- La Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers.
- La Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie "Mercken".

Ces deux Associations d'anciens combattants ont, en effet, beaucoup d'affinité avec les Chasseurs à Pied :

Le 5me Bataillon de Fusiliers a été créé à la Caserne Trésignies et comprenait dans ses rangs de nombreux Chasseurs ;

La 5me Brigade d'Infanterie comprenait les trois Bataillons qui, à la Libération, ont repris les Traditions des 1er, 2me et 3me Chasseurs à Pied.

Déjà, des membres de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fus et leur drapeau ont participé à plusieurs cérémonies des Chasseurs et notamment en 1972 lors du centième anniversaire du Drapeau du 2me Régiment de Chasseurs à Pied.

d. 2 septembre 1973 :

retenez bien cette date, c'est un dimanche et c'est celle proposée par le Président pour l'organisation de la "Journée des Chasseurs à Pied" à PONT-BRULÉ et EPPEGEM. Dès que l'accord aura été donné par les Fraternelles 14-18 des Régiments de Chasseurs, nous reprendrons contact avec nos membres. Dès maintenant il est certain, qu'à la date fixée, un autocar fera le déplacement au départ de CHARLEROI, et qu'un diner sera prévu à EPPEGEM.

e. 13, 14 et 15 septembre 1973 :

à CHARLEROI, Fastes du 2me Régiment de Chasseurs à Pied. Le programme complet vous en sera communiqué en temps voulu.

Suggestions émises par des Membres à l'occasion de notre Assemblée Générale

La plupart de ces suggestions ont été émises par des Membres absents et qui ont envoyé une procuration.

a. Monsieur Aimé DISTEXHE,

Directeur de la Poste Militaire aux FBA, demande que l'on fasse le nécessaire pour le maintien en activité du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied : la réponse à cette demande est donnée ci-avant dans cet article.

Il est certain que notre action continuera dans ce sens en tenant compte de tous les éléments dont nous aurons connaissance. Nous resterons en liaison constante à ce sujet avec le Chef de Corps et avec les Fraternelles.

b. Le Colonel e.r. CLOTTENS,

Président de la Fraternelle 14-18 des 1^{er} et 4^{me} Chasseurs à Pied, demande d'où vient l'existence de deux associations de Chasseurs à Pied : celle de MONS, dite Fraternelle et celle de CHARLEROI, dite Amicale.

C'est très simple : la Fraternelle de MONS intéresse les Chasseurs des 1^{er}, 4^{me}, 7^{me} et 10^{me} Régiment, c'est la Fraternelle 40-45 de ces Régiments qui a étendu le recrutement de ses Membres aux anciens de ces unités MON anciens combattants. Les Fondateurs de notre Amicale ignoraient cette particularité et en toute bonne foi s'est adressée à TOUS les Chasseurs sans distinction de Régiment. Cela a provoqué quelques légers froissements entre les Présidents, mais cela est maintenant aplani et les relations seront bientôt cordiales, quoique le problème ne soit pas encore au point.

c. Monsieur Maurice FALQUE,

ouvrier des Chemins de Fer de RANSART, s'étonne d'avoir lu dans la presse en août 1972 que l'Association des Anciens Militaires du Bassin de Charleroi se proposait de prendre la relève lorsque ceux de 1914-1918 ne seront plus pour venir se recueillir au Monument des 1^{er} et 4^{me} Chasseurs au Parc Astrid à Charleroi.

Il est bien entendu que cette tradition doit être reprise par nous

.../...

Amicale et que le Président va prendre contact avec les Associations intéressées à ce sujet.

d. Monsieur Joseph ORBAN :

Conseiller, Chef de Service au Ministère de la Justice, demande que l'Assemblée Générale et le Banquet soient organisés au printemps ou en automne.

Cette question est soumise à l'Assemblée qui décide de conserver pour le moment la date fixée, c'est-à-dire dans le courant de janvier.

e. Messieurs MOUCHET, Claude, Secrétaire à MORLAINE et VANDROGHELENBROECK Fernand de HAINNE SAINT PAUL souhaite tous deux voir la réparation du "Cor de Chasse", le deuxième demande si on envisage la création d'un insigne.

Ce Bulletin est la réponse à la première question; d'autre part l'insigne existe et se vend lors des réunions au prix de 30 (trente) frs.

f. Monsieur Jean-François LIEGEOIS, Officier de réserve :

demande la création d'une Société de Tir pour pallier aux insuffisances de gestion des deux Sociétés existantes siégeant dans les locaux militaires de Marcinelle et que ni l'une ni l'autre ne mérite d'occuper.

Tout en laissant à Mr LIEGEOIS la responsabilité de ses déclarations, nous prenons acte de sa demande et nous demandons à tous ceux que la chose intéresse de bien vouloir se faire connaître au Président. Des contacts seront pris à ce sujet avec le Commandant de Place.

g. Monsieur Gaston SOONJ,

retraité de MONTIGNIES-SUR-SAMBRE signale que : "Lors des fêtes du Centenaire du drapeau du 2^e Régiment de Chasseurs à Pied, notre Amicale s'est présentée d'une façon presque anarchique. C'est presque aussi en débandade qu'elle s'est dispersée avant d'arriver à la place du Manège. En vue d'éviter ces façons déplorables, ne pourrait-on pas prévoir une réception aussi officielle que possible de notre amicale et de son drapeau par le Régiment et une prise de congé plus correcte ?"

Le Président remercie notre Membre pour cette critique qui est constructive. Elle montre qu'il s'intéresse au standing de notre Association.

Effectivement il y a eu du flottement dans la prestation de la représentation de l'Amicale lors du Défilé. C'était une innovation. Cette

année, aux Fastes Régimentaires, un défilé sera organisé par l'Amicale et sera mis au point sérieusement avec le concours de nos amis du 2 Ch. Des instructions détaillées seront données en temps voulu mais dès maintenant nous faisons appel pour que nombreux soient ceux des nôtres qui acceptent de participer à ce Défilé des Anciens.

h. Monsieur Emile DEWARTHE,

Secrétaire-Trésorier de la Fraternelle des 1er et 4me Chasseurs 1914-1918 pour la région de CHAMPEROI, rappelle les contacts à prendre avec les jeunes classes démobilisées.

Ces contacts sont en cours avec l'appui du Chef de Corps. Ils ont déjà donné quelques résultats qui sont encourageants.

*Assemblée
Générale
Extraordinaire*

Les modifications suivantes sont votées à l'unanimité :

- a. Article 10 : Troisième alinéa : remplacer : "avant le 31 octobre de chaque année" par "avant le 31 mars de chaque année".
- b. Article 32 : Premier alinéa : remplacer : "31 août de chaque année" par "31 décembre de chaque année".

Dix administrateurs sont sortants :

un démissionnaire (Mr Emile DEHASSE)

neuf sont rééligibles.

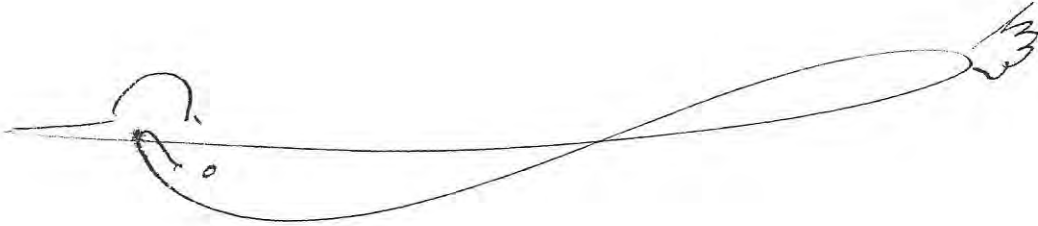
" D'autre part trois Administrateurs, non sortants, quittent à leur demande le Conseil : le Général FIEVET, le Colonel BAI Marc OLDENHOVE de GUERTECHIN et Monsieur André SMOOS. Ces départs sont provoqués soit par l'état de santé, soit par manque de temps à consacrer à l'Amicale. Nos trois amis restent, évidemment Membres, à part entière, de notre Amicale.

Treize Administrateurs sont donc à désigner.


Ont été réélus à l'unanimité : Messieurs BARBIER Maurice, BARET Pierre, BOURG Jean, BURTON Edmond, DEHASSE Léon, DETHIER Richard, GRANDGAGNAGE Oscar, NEUFORT André et RIGAUX André.

Ont été élus après avoir été présentés par le Président :
Le Major Luc CHASSEUR, de SAINT-SERVAIS; Monsieur Pierre FRANCOU, administra-
teur de sociétés, de MONTIGNIES-LE-TILLEUL ; Monsieur Charles MAERSCHALCKE,
Pensionné, de BRUXELLES et Monsieur Roger ROUSSEAU, Employé S.N.C.B. de
CHARLEROI.

L'Assemblée a chargé notre Président de remercier les Membres
sortants pour l'oeuvre accomplie et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux
Administrateurs.



Joyeux Fêtes
de Noël



ROERE BAYOUEE

FAMILIAL DU 20 Janvier 1973

Dès la fin de l'Assemblée Générale, les participants se rassemblent à la Caserne TRESIGNIES dont le Mess des Sous-Officiers est mis gracieusement à notre disposition par le Lieutenant-Colonel WALEM, Chef de Corps et l'Adjudant-Chef HOUBRECHTS, Adjudant de Corps du 2me Régiment de Chasseurs à Pied.

Nos invités d'honneur sont là : le Chef de Corps, Monsieur KOCKAERT, 1er Echevin d'EPPEGEM, Monsieur BOONEN, Secrétaire FNC/EPPEGEM et Madame, Monsieur WARMONT, Membre d'Honneur, le Colonel e.r. LEJEUNE, Président de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers et Madame, Monsieur ROUSSEAU, Président FNC/CHARLEROI et Madame, Monsieur l'Adjudant de Corps et Madame HOUBRECHTS.

Avant l'apéritif, les Messieurs conduits par le Lieutenant-Colonel WALEM et le Président procèdent aux dépôts de fleurs aux monuments de la Caserne : le Mémorial TRESIGNIES, le Monument aux Chasseurs des 2me, 5me, 8me et 11me Régiments de 14-18 et de 40-45, la Plaque Commémorative du 5me Bataillon de Fusiliers.

Pendant ce temps, une délégation conduite par le Colonel BEM e.r. Ch LALIERE et Messieurs NEUFORT et BARBIER déposent une gerbe au Mémorial élevé au Parc ASTRID en l'honneur des 1er et 4me Chasseurs à Pied de 14-18.

Nous sommes exactement 201 (deux cent et une) personnes à prendre place dans la Salle à Manger devant des tables installées d'une façon impeccable. Quelques mots du Président pour remercier tous les assistants et nos invités d'honneur et voici l'heure de l'apéritif. Signalons, en passant, que cet apéritif nous était offert par Monsieur KERKHOF, Administrateur Général de la S.A. COURTHEOUX, que le café "La Créole" était un cadeau de Monsieur HANKARD et enfin que les cigarettes Boule Nationale offertes par Monsieur DEROCK et les cigarettes Belga et cigares Mercator offerts par Monsieur COLLE ont agrémenté notre après-midi.

Le repas se déroule dans une chaude ambiance "Chasseur" avec fond musical offert par Mr et Mme André VANDERMEULEN de DAMPREMY (orgue électrique et disques variés).

Entre deux plats, le Lieutenant-Colonel WALEM prend la parole pour signaler ce qu'il avait déjà dit le matin à l'Assemblée Générale, que le 2me Chasseurs est actuellement sauvé à 99%. Il salue avec émotion la présence à notre Banquet de Monsieur Henri NATUS de Charleroi, Chasseur de 1939 et aveugle de guerre. Le Chef de Corps signale, avec beaucoup de plaisir, la présence de quatre jeunes Chasseurs démobilisés depuis novembre 1972 et qui, membres de l'Amicale avec

quatorze camarades de leur classe, ont tenu à assister à notre réunion familiale. Parmi eux, Gérard YUBI, cheville ouvrière du Bal des Chasseurs de 1972, promet au Chef de Corps de mettre tout en oeuvre pour organiser, lors des Fastes 1973, un nouveau Bal des Chasseurs.

Menu parfait et apprécié de tous, grâce au chef cuistot, le 1er Sergent-Major MILLER aidé du 1er Sergent BULTIAU.

Organisation impeccable, grâce au 1er Sergent-Major MARECHAL et au Sergent FLAMME, et, enfin un service remarquable grâce à quelques braves Chasseurs sous la direction du Sergent FLAMME.

Le Chef de Corps et le Président tinrent à la fin du repas à remercier tous ces Chasseurs et à boire avec eux la "pinte" de l'amitié.

Après ces remerciements, Monsieur BOONEN prit la parole en son nom et au nom de la Commune d'EPPEGEM et insista surtout sur les sentiments d'amitié qui doivent unir les Flamands et les Wallons.

Ensuite Monsieur BARBIER remercia de la part de la Fraternelle des 1er et 4me Régiments pour le dépôt de fleurs du matin.

Après cet échange de remerciements et de souhaits, l'ambiance monta encore et le Bar ainsi que la piste de danse accueillirent des groupes réunis en une parfaite camaraderie, sans aucun protocole et avec le magnifique "Esprit Chasseur".

Au moment de se séparer, personne n'a hésité à se donner rendez-vous pour 1974.

ECHOS DE LA

De nombreux membres ont tenu à signaler la bonne impression que leur avait laissée la journée du 20 janvier. Pour résumer toutes les réactions nous ne pouvons faire mieux que vous donner ci-dessous la copie de la carte que nous a envoyée Mr G. SCOHY de MONTIGNIES-SUR-SAMBRE :

"

Le 28 janvier 1973

Monsieur le Président,

A cause de l'état de santé de mon épouse, j'ai participé seul au Banquet des Chasseurs de samedi dernier, Banquet que j'ai dû quitter prématurément.

En prenant congé, je n'ai pu vous exprimer comme il le fallait l'impression me laissée par cette belle réunion, étant donné le monde qui vous entourait à ce moment-là.

Mieux vaut tard que jamais, dit-on souvent. Je vous fais donc part du contentement que j'ai eu samedi depuis mon arrivée jusqu'à mon départ : je garde surtout un inoubliable souvenir de l'accueil reçu par les Anciens du Colonel WALEM qui nous parlait si cordialement. Si vous en avez l'occasion voulez-vous le remercier en mon nom. Le repas fut parfait en son élaboration et il fut servi par une jeunesse très sympathique ; les boissons exquis. Le bar était bien exigü, mais que l'assistance était très nombreuse.

Si Dieu me prête vie, je compte être des vôtres encore au repas de 1974. Et je vous prie, Monsieur le Président, de croire à mes meilleurs sentiments chasseurs.

(sé) G. SCOHY

Classe 1923

JOURNÉE DU 20 Janvier 1973

CIRCULAIRE

PHILATELIQUE N°3

Avant-Propos

Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser de ne pas avoir fait paraître cette circulaire plus tôt mais l'Exposition de septembre 1972 nous a donné beaucoup de travail (préparation, remise en ordre, comptes et envoi des commandes de souvenirs).

Pour une question d'économie bien normale, nous profitons de la réparation de notre Bulletin pour y insérer notre rubrique.

Notre Exposition de 1972

L'Exposition Philatélique organisée en Septembre 1972 à l'occasion des Fastes et du Centenaire du Drapeau du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied a remporté, au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, un grand succès. Une vingtaine d'exposants, dont des membres de notre Section, ont présenté une centaine de cadres et ont suscité l'intérêt des amateurs de la région. Beaucoup ont désiré se procurer les deux souvenirs mis en vente à cette occasion et oblitérés avec un timbre à date spécial. L'enveloppe représentant le Drapeau du 2^{me} Chasseurs avait beaucoup d'allure et a obtenu beaucoup de succès. Cette enveloppe était affranchie avec le timbre Leopold II (émission Belgica 72).

Il serait souhaitable que tous les membres et les sympathisants soient en possession de ce magnifique souvenir. Pour les retardataires, quelques exemplaires sont encore disponibles. L'enveloppe (oblitérée le jour de l'Exposition) coûte 20,- Frs. Il suffit de verser la somme nécessaire augmentée des frais d'expédition (5,- Frs port simple ou 20,- Frs recommandé) au C.C.P. 7938 67 de Mr J. BOURG rue Spinois, 144 à 6000 -

CHARLEROI. Bien indiquer l'adresse où les souvenirs doivent être expédiés.

Sur le plan financier cette Exposition fut un succès également puisque, tous frais déduits, et compte tenu des souvenirs encore disponibles, elle rapporte à notre caisse une vingtaine de mille francs.

Lors du vernissage, le Lieutenant-Colonel WALEM, Commandant le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied remercia tous ceux qui avaient oeuvré pour la réussite de ces journées et, en remerciant, spécialement les Exposants, il leur remis la médaille commémorative du Centenaire du Drapeau de son Régiment.

A notre tour, il nous est très agréable de remercier le Chef de Corps pour son action envers l'Amicale et pour l'aide efficace qu'il nous a apportée à l'occasion de cette Exposition.

Nous sommes prêts à recommencer à la prochaine occasion.

Divers

- Nous avions cru pouvoir vous communiquer la liste des timbres belges qui seront mis en vente en 1973. Malheureusement la Poste reste muette à ce sujet.

- Certains membres ont sollicité des carnets de circulation.

Nous avons le plaisir de leur annoncer que les envois commenceront sous peu.

- Une circulaire spéciale sera prochainement adressée aux membres qui ont demandé des nouveautés.

Les Services des Postes adressent régulièrement aux amateurs de la documentation philatélique et des feuillets spéciaux concernant les nouvelles émissions (ci-joint spécimen).

Chacun de ces feuillets comporte un emplacement destiné à recevoir le ou timbres qui peuvent être oblitérés le premier jour d'émission. Ces feuillets obtiennent habituellement un grand succès et sont très recherchés même par des collectionneurs étrangers.

Les membres que cette documentation et ces feuillets intéressent sont priés de prendre contact avec le responsable de cette rubrique qui leur garantira

une fourniture régulière.

Offres et demandes

DEVRIES Roger, rue de la Tombe, 163 à 6001 MARCINELLE.

demande à entrer en relation avec des membres qui collectionnent en thématique : "La Chasse" et "Les Ponts".

DETHIER Richard, rue des Monts, 80 à 6001 MARCINELLE.

recherche des lettres ou cartes de prisonniers de guerre 1940 - 1945 des Stalags ou Oflags, avec oblitérations.

DETHIER Richard
Responsable de la Section Philatélique
rue des Monts, 80 6001 MARCINELLE
Tél : 07/36.58.02

Toutes nos félicitations et un grand merci à notre ami DETHIER qui a été l'artisan du succès de l'Exposition. Nous lui devons beaucoup et nous lui demandons de bien vouloir continuer ses efforts.

Le Président.

Recrutement Relations Publiques Action Sociale

Lors de notre Assemblée Générale du 20 janvier dernier, le Major Luc CHASSEUR, nouvel Administrateur, avait soumis à l'assistance une suggestion tendant à la création d'un "Service de relations publiques".

Cette suggestion ayant été approuvée à l'unanimité, l'Assemblée a donné carte blanche au Major CHASSEUR qui a accepté de développer son idée et de diriger les travaux.

Vous trouverez ci-après sa proposition et une fiche de renseignements à remplir par TOUS ceux que la chose intéresse. Nous espérons que de nombreux membres répondront à cet appl car nous sommes persuadés que c'est un moyen puissant de donner une vie plus intense à notre Association.

Le Conseil d'Administration.

Voici ce que le Major CHASSEUR propose :

SERVICE DE RELATIONS PUBLIQUES

Le but de ce Service est de promouvoir le recrutement de nouveaux membres surtout parmi les jeunes Chasseurs.

Partant du principe, réaliste nous semble-t-il, que ce recrutement sera facilité, si les membres potentiels trouvent au sein de l'Amicale un esprit de sympathie et d'entraide, nous avons pensé que la mise en place de ce Service pourrait se réaliser suivant le Schéma ci-après :

1. ASPECT INTERNE

Rechercher parmi les membres déjà inscrits, les bonnes volontés désireuses d'aider l'Amicale à se faire de nouveaux amis. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir remplir la "FICHE DE RENSEIGNEMENT

.../...

RELATIONS PUBLIQUES" que vous trouverez en annexe et de la renvoyer au Siège Social.

2. ASPECT EXTERNE

Rechercher parmi les personnalités influentes de la région celles qui accepteraient d'accorder leur appui aux membres de l'Amicale, dans les domaines les plus variés.

3. ASPECT ADMINISTRATIF

Avec les renseignements recueillis aux 1. et 2. ci-dessus, constituer un fichier détaillé.

Ce fichier permettra au Conseil d'Administration d'informer les membres des diverses possibilités qu'ils ont pour résoudre leurs problèmes ; ces problèmes pourraient être posés soit au cours de visites à une permanence, soit par téléphone, soit par lettre.

Il va sans dire que cette recherche d'informations va prendre un certain temps. Le Bureau d'Information ne pourra fonctionner qu'à partir du moment où un fichier valable sera constitué. Mais les choses seront d'autant plus rapides que vous manifesterez du zèle à remplir le formulaire.

Alors, Chers Amis, à vos plumes. N'ATTENDEZ PAS UN INSTANT DE PLUS pour remplir et renvoyer votre fiche.

Il faut que, pour l'Assemblée Générale de 1974, nous puissions vous annoncer MILLE affiliations. Une bonne partie de la réussite de cette opération dépend de vous, de quelques mots sur un bout de papier, d'un timbre à 4,50 Frs.

" L'ESPRIT CHASSEUR " NE VAUT-IL PAS CELA ?

Merci de ce que vous allez faire.

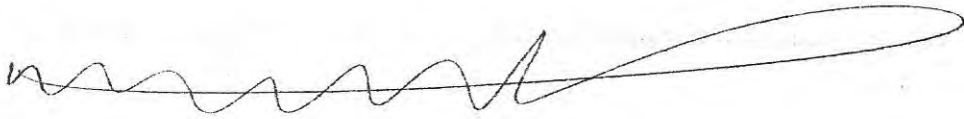
CHASSEUR Luc

Major

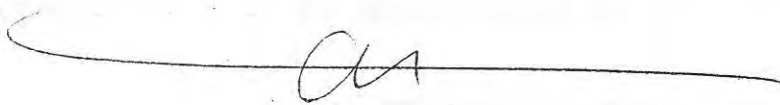
Administrateur

Il est bien évident que j'appuie de toutes mes forces la suggestion du Major CHASSEUR. Comme il est dit ci-avant c'est le moyen le plus sûr pour donner de la vie à notre Amicale. Si vous répondez à cet appel, nous pourrons établir un fichier très complet qui pourra rendre de grand services dans beaucoup de domaines et nous pourrons aider les jeunes qui ont des problèmes, et établir entre les membres un courant d'entraide qui sera digne de notre " Esprit Chasseur ".

Le Président.



N'oubliez pas de remplir
la fiche de renseignements
Relations publiques.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIONS PUBLIQUES

à remplir soigneusement et à renvoyer à l'adresse suivante :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois , 144
6000 CHARLEROI

-
1. NOM et prénom : Carte de membre No...
Adresse :
.....
Profession : Tél :
 2. Je suis disposé à aider PERSONNELLEMENT les membres de l'Amicale dans le ou les domaines ci-après : (1)
.....
.....
.....
 3. Je connais des personnes à qui l'Amicale pourrait s'adresser, en se recommandant de moi, pour résoudre des problèmes dans le ou les domaines ci-après : (1) (2)
.....
.....
.....
.....
 4. Je connais des personnes, qui, si on leur demande, sont susceptibles d'aider les membres de l'Amicale dans le ou les domaines ci-après : (1) (2)
.....
.....
.....
.....

(1) Indiquer brièvement les domaines. Par exemple : juridique, professionnel, industrie, grands magasins, charbonnages, etc, sports (citer les Clubs, genre de sports), enseignement, artistique (théâtre, musique, bals, philatélie, collections,...), militaire (recrutement et sélection), pensions,

5. Je suis disposé à insérer dans le Cor de Chasse une publicité payante pour permettre l'amélioration de la présentation du Bulletin.

Dans l'affirmative, cochez d'une croix la case ci-après : (3)

6. Vous pouvez contacter de ma part les personnes dont les noms suivent et qui sont, en tant qu'anciens Chasseurs des membres potentiels de notre Amicale :

NOM	Prénom	Adresse
.....
.....
.....
.....
.....

7. Je vous propose une aide personnelle sous la forme ci-après :

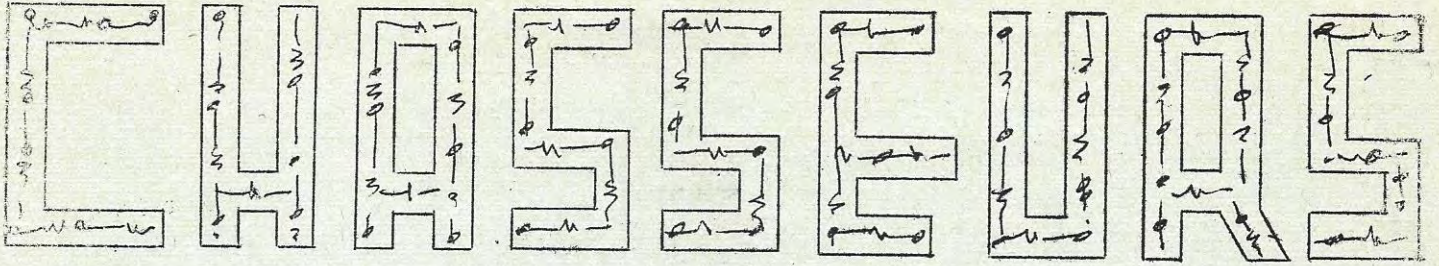
.....

8. SUGGESTIONS :

.....

assistance publique, etc...

- (2) Indiquer les noms et adresses des personnes signalées.
- (3) En cas de réponse affirmative de votre part, le Conseil d'Administration vous contactera pour fixer les modalités d'insertion.



Par le Colonel J. OBORSKI

Suite et Fin

CHASSEURS A CHEVAL

Cavalerie légère par excellence, les Chasseurs à Cheval de l'Armée belge furent créés dès 1830.

Le 1er Chasseurs à Cheval eut pour noyau une compagnie de Cavalerie franche formée à Tournai le 2 octobre 1830 par le Capitaine Thiery au moyen d'anciens éléments du 6me Hussards Hollandais et de Volontaires. Porté à 4 compagnies, puis à 9, ce corps prit le nom de 1er Régiment de Chasseurs à Cheval par décret du Gouvernement provisoire du 27 octobre 1831.

Il prit part à la campagne de 1831 avec l'Armée de l'Escaut et prit part notamment au combat de Louvain.

Le 2me Chasseurs à Cheval fut formé à Gand, en 1830, de soldats belges licenciés du Régiment de Hussards Hollandais N° 8 et fut organisé par le Colonel d'Harre de Stoenhugse.

Au fur et à mesure de leur organisation, les escadrons furent envoyés à l'Armée de la Meuse où ils se distinguèrent au cours de la Campagne des Dix-Jours.

Pendant la première partie de la Campagne de 1914, les deux régiments de Chasseurs à Cheval eurent le rôle écrasant d'éclairer et de couvrir les 6me et 5me Divisions d'Armée.

Le 4me Chasseurs à Cheval se distingua en 1914 par la hardiesse de ses reconnaissances.

Tout comme les Chasseurs à Pied avant 1914, les Chasseurs à Cheval tenaient garnison dans le Sud du pays : Tournai et Mons, où, comme leurs frères de l'Infanterie légère, ils jouissaient d'une réelle popularité.

AUTRES ARMEES - CYCLISTES

A cette même époque où la bicyclette s'avérait un moyen, les Armées, en vue de renforcer le rendement des Unités légères en augmentant leur rayon d'action, créèrent des Unités Cyclistes, constituées en bataillons ou en régiments.

En Italie, En France, en Allemagne, en Autriche, en Hollande il existait avant 1914-1918 et après des Unités légères cyclistes .

L'Armée Allemande de 1914 comprenait des Unités cyclistes qui furent très efficace en opérations . C'étaient les "Fierrad Jägers" ou Chasseurs Cyclistes .

Ces Chasseurs Cyclistes portaient la même coiffure caractéristique, identique à celle des chasseurs : le petit shako à double visière .

Après la guerre 1914-1918 cette coiffure fut adoptée par la "Schutzpolizei", la "Scupo" et plus tard par la "Polizei" allemande .

GARDE CIVIQUE --- CHASSEURS-ECLAIREURS

Il existait en Belgique jusqu'en 1914, en dehors de l'Armée, une institution appelée "Garde Civique" composée de citoyens, de bourgeois non astreints au service militaire . Ce n'est qu'en 1909 que le service personnel fut instauré, l'Armée, jusque là était composée de volontaires et de miliciens désignés par le tirage au sort . L'on peut dire que le principe de la Garde Civique remonte à 1830 où, peu de temps avant les journées décisives de Septembre, on créa le 28 août 1830 "la Garde Bourgeoise" destinée à réprimer le désordre grandissant . Plus tard, lorsque le Royaume fut constitué, l'Armée organisa ou créa une "Garde Civique" destinée, en principe, au maintien de l'ordre intérieur . Son organisation était dans les grandes lignes plus ou moins calquée sur celle de l'Armée . Elle se composait, en ordre essentiel, d'une Garde à Pied, d'une Garde à Cheval et de quelques pièces d'artillerie .

La Garde Civique, constituant un ensemble pour tout le pays, était organisée dans les localités importantes . Les Gardes Civiques étaient des civils astreints à une certaine discipline, portant uniforme en service, conservant chez eux armes et équipements, se rassemblant régulièrement, surtout le dimanche, pour des exercices, des manoeuvres, des séances de tir au fusil .

La Garde à Cheval comportait quelques escadrons répartis dans les grandes villes, elle était composée de Gardes propriétaires de chevaux et qui savaient monter .

A Bruxelles, il y avait l'escadron Marie-Henriette, qu'on appelait familièrement "les Marie-Henriette" .

Les uniformes étaient assez chamarrés et rappelaient ceux des Guides, mais le Colback était brun clair .

La Garde à Pied, disons l'Infanterie, comportait aussi "la ligne" et les "Chasseurs"

La "ligne" portait l'uniforme bleu avec passe-pois rouges, tandis que chez les

"Chasseurs" on retrouvait le traditionnel uniforme vert de tous les chasseurs, mais

ils étaient coiffés du "chapeau" noir des Carabiniers . La population les désignait

d'ailleurs, sous le nom de "bleus" ou de "verts" .

Dans la Garde Civique on retrouve donc, comme dans les Armées, des "Chasseurs" dont le nom officiel est "Chasseurs-Eclaireurs" .

Ce qui est caractéristique c'est qu'à leur dénomination de "Chasseurs" on a ajouté celle d'éclaireurs, sorte de qualificatif tiré du nom d'une des missions essentielles des Chasseurs : éclairer, assurer le service d'éclaireur .

Ce n'est que dans les grandes villes qu'on avait institué, à côté de "la Ligne" un corps spécial appelé " Chasseurs-Eclaireurs" .

Ces Chasseurs Eclaireurs étaient considérés, dans la Garde Civique, comme une garde d'élite, tout comme dans les Armées où les Chasseurs ont toujours constitué des unités d'élite .

CHASSEURS - EPOQUE ACTUELLE

Suite à d'énormes progrès réalisés dans le domaine de l'armement et des moyens, surtout dans le sens de la motorisation intégrale, les forces armées de tous les pays connurent une évolution qui amena des modifications profondes dans leurs structures .

Le fantassin de 1945 n'était plus ce qu'il était en 1940 . Cependant, l'Infanterie légère existe toujours ; les Chasseurs à Pied et les Chasseurs Alpains en France, les "Division Light Infantry" en Grande-Bretagne, les Limburgse Jagers en Hollande, les Chasseurs Ardennais et les Chasseurs à Pied en Belgique . Ces Chasseurs ne sont déjà plus ce qu'ils étaient en 1945 .

L'évolution n'a fait que s'accroître . Le véhicule blindé, chenillé a acquis une importance primordiale .

Les Chasseurs à Pied disposent d'armes portatives légères, maniables, d'armes d'arrêt et d'appui puissantes, de mortiers et de canons anti-chars ; d'un tout qui leur permet de faire face aux situations créées par le combat . Dans ce tout se sont intégrés des moyens de locomotion souples et rapides, des véhicules appelés "Jeep" et destinés aux reconnaissances, aux gardes et avec lesquels les Chasseurs reprennent leur rôle d'antan, le rôle traditionnel d'infanterie légère et, dans ce cas, les Chasseurs agissent au profit des Chasseurs .

Ces moyens perfectionnés resteront matière inerte, partant inutilisable s'ils n'ont pas d'âme, s'ils ne sont pas actionnés, mis en valeur par l'homme, qui, lui, reste au centre de tout et dont le rôle reste essentiel .

Sur le plan humain, les Chasseurs d'aujourd'hui, cependant si largement dotés de moyens de toutes sortes, ont maintenu cet esprit, cet esprit chasseur transmis de génération en génération et qui a toujours fait leur force .

CONCLUSION

C'est instinctivement que les hommes primitifs, dans leurs premiers affrontements avec leurs semblables, avaient adopté pour combattre la manière du "Chasseur" chassant .

Les premières luttes armées entre les hommes furent menées par des Chasseurs qui opéraient comme ils avaient opéré dans leur lutte contre les animaux de proie . Depuis la plus haute antiquité, les évolutions se succédant dans la conception et la constitution des forces armées des peuples, le besoin d'hommes combattant en chassant, comme les hommes primitifs, se fit toujours sentir . C'était une nécessité partant un impératif absolu, au point que, dans les Armées fortement organisées, les Armées "nationales", on constitua des Corps de Chasseurs aptes à remplir des missions qui, dans le temps et dans l'espace, n'ont guère varié .

Depuis le Chasseur à Pied de 1792, ancêtre des Chasseurs constitués en Corps, jusqu'au Chasseur de l'époque actuelle, un long chemin a été parcouru, jalonné par des étapes successives . A l'évolution lente de l'antiquité et d'avant 1792 a succédé une évolution lente à certaines époques, rapide à d'autres, subissant l'influence des guerres qui entraînent fatalement des modifications dans la conception et la réalisation des forces armées .

Dans l'Infanterie, cette évolution étant fonction des progrès réalisés dans l'armement et l'utilisation des moyens de plus en plus perfectionnés, l'Infanterie lourde et l'infanterie légère du XIX^{me} siècle ont pour ainsi dire fusionné, sans toutefois aliéner leurs caractères propres, leurs caractéristiques .

Les Chasseurs sont restés des Chasseurs .

Il se dégage une constante due au facteur humain et aussi à la raison d'être, à la destination du Chasseur qui, à toutes les époques et dans toutes les Armées, fut un soldat d'avant-garde, un éclaireur, doué de qualités transcendantes et indispensables : dynamisme, allant, mobilité, rapidité et qui firent d'eux des troupes d'élite au passé glorieux .

Les Chasseurs sont restés ce qu'ils étaient, malgré leur modernisation, leur mécanisation, car l'esprit est resté, la tradition a été maintenue ; ils sont restés fidèles à leurs fanions, leurs couleurs, leurs cliques et leurs fanfares, à leur cadence rapide, légère ; ils sont restés fidèles au Cor de Chasse .

Dans l'Armée Belge, depuis 1830 jusqu'à nos jours, les Chasseurs ont occupé une place de choix . Durant les guerres ils furent à la pointe du combat et firent ample moisson de lauriers .

+++++

Dans l'Armée Belge, suite à des restructurations et réorganisations successives, les vieux et glorieux Régiments de Chasseurs à Pied ont disparu de l'Ordre de Bataille, n'en laissant subsister qu'un seul qui a la lourde charge, mais aussi l'honneur, de maintenir intacts, non seulement l'Esprit et les Traditions des Chasseurs à Pied, mais aussi leur popularité : c'est le 2me Régiment de Chasseurs à Pied, celui qui, en 1914, comptait dans ses rangs un héros immortalisé par la devise du Régiment :

" TRESIGNIES, NOUS TE SUIVONS "

Colonel J. OBORSKI

Août 1969

Fin

Communiqués à nos Membres

15 Novembre 1972

A l'occasion de la Fête de la Dynastie, le Président a, de la part de l'Amicale, envoyé à S.M. Le Roi un télégramme assurant notre Souverain de l'indéfectible attachement de nos membres.

Voici la réponse reçue :

" Monsieur le Président,
" Le Roi a été très sensible aux sentiments de loyalisme et
" d'attachement que vous lui avez exprimés à l'occasion de Sa fête.
" Sa Majesté me charge de l'honneur de vous transmettre, ainsi
" qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, Ses sincères
" remerciements.
" Veuillez agréer, Monsieur le Président, je vous prie,
" l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Lieutenant-Général BLONDIAU
Chef de la Maison Militaire du Roi
(sé) BLONDIAU

Distinction.

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos Administrateurs, Monsieur Marcel WALGRAFFE, vient d'être intronisé "Chevalier Templier" de l'Ordre Equestre du Saint-Sauveur de MONTREAL au cours de la cérémonie d'adoubement qui a eu lieu à PARIS le 2 décembre 1972 au Palais du Luxembourg, dans les salons du Sénat Français en présence des dignitaires des Ordres Templiers.

Nous félicitons bien sincèrement notre ami Marcel pour cette haute distinction que lui a valu son dévouement vis-à-vis des déshérités.

Mutation

Nous vous signalons avec beaucoup de plaisir le retour au 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied du Major Luc CHASSEUR, Membre de notre Conseil d'Administration. Il fera mutation, venant de l'Ecole d'Infanterie d'Arlon, dans le courant du mois d'avril et reprendra les fonctions de Commandant en Second.

Nous serons heureux de l'accueillir à Charleroi et nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions pour la suite de sa carrière.

Adresses - Fichier

Trop de correspondances (cartes de membre, bulletin, circulaires) nous reviennent avec la mention : "Parti sans laisser d'adresse". Nous insistons encore une fois auprès de nos membres pour qu'ils nous communiquent tout changement d'adresse en temps voulu.

Les adresses d'anciens chasseurs ou de chasseurs sont toujours les bienvenues. Nous contactons immédiatement les personnes signalées.

Nous remercions vivement ceux qui nous ont déjà transmis des adresses (M^r Edgard COLLET, Camille GRANDELET, le Général COUVREUR, M^r Willy DOFNY, Robert BANCU, Emile CATINUS, A. PEETROMS, et bien d'autres) ; certaines des personnes signalées ont déjà répondu.

Recrutement - Cotisations

Le "recrutement" de nouveaux membres doit être le souci permanent de chacun de nous.

Des "Bulletins d'adhésion" peuvent être obtenus au Siège Social.

Les cotisations doivent être versées au CCP 1993.52 de l'A.N.C.A.P. avenue de Philippeville, 188 à 6001 MARCINELLE. TOUS les membres doivent être en règle pour le 31 mars 1973. Après cette date une carte de rappel sera envoyée aux retardataires. Les Membres qui ne répondront pas à cette carte de rappel seront déclarés démissionnaires.

Relations avec d'autres

Associations

Le Président s'occupe actuellement d'établir des contacts étroits avec deux Associations qui ont de nombreux points communs avec les Chasseurs à Pied :

a. la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers

De nombreux Chasseurs à Pied ont rejoint ce Bataillon dès sa création à la caserne Trésignies, où une Plaque Commémorative rappelle cet événement. Notre jumelage est déjà fort avancé ; dix membres de cette Fraternelle ont été inscrit chez nous et nous allons faire la même chose.

Pour ceux que la chose intéresse, nous signalons que la Régionale de CHARLEROI-CENTRE de cette Fraternelle tiendra son Assemblée Générale le dimanche 1er avril 1973 au Café du Square, en face du monument aux Morts de CHARLEROI.

b. la Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie "MERCHEM"

Ces anciens sont très proches des Chasseurs à Pied puisque à la Libération ses trois Bataillons ont repris les Traditions des 1er, 2me et 3me Régiments de Chasseurs à Pied.

Grâce à l'amabilité du Général COUVREUR, ancien Commandant de la Brigade, nous publierons bientôt un historique de cette belle unité.

Les activités de cette Fraternelle étant très réduites actuellement, nous allons essayer de rassembler les fidèles au sein de notre Amicale. Le dernier Président de la Section de Charleroi est notre ami Jacques COCRIAMONT, membre de notre Association.

Journée des Chasseurs à Pont-Brûte et Epegem et Fêtes du 2eme Régiment de Chasseurs à Pied.

Le programme de ces cérémonies vous parviendra en temps voulu ;
retenez les dates :

"Journée des Chasseurs" avec banquet à EPEGEM :

Dimanche 2 septembre 1973

Déplacement prévu en autocar au départ de CHARLEROI.

"Fastes du 2 Ch" 13, 14 et 15 septembre 1973.

Septembre 1973 sera le mois des Chasseurs à Pied.

Avis très important

Notre Bulletin

Nous voudrions changer la présentation de notre Bulletin "Le Cor de Chasse", tout en lui conservant peut-être la couverture actuelle. Nous désirerions beaucoup qu'il soit "imprimé" et non plus "stencylé".

Nous faisons donc appel à tous ceux qui pourraient nous aider ou nous conseiller dans cette entreprise : il existe certainement parmi nos membres des imprimeurs, des journalistes, des dessinateurs, des publicistes, etc... qui pourraient nous aider à mettre sur pied une belle revue faite en famille et pour notre grande famille.

Que tous ceux que la chose intéresse se fassent connaître au Président, rue Spinois 144 à 6000 Charleroi, qui organisera une réunion de travail où toutes les bonnes volontés seront bien accueillies.

